

Les continuités écologiques dans l'arrière-pays provençal : enjeux des piémonts agricoles

CONTEXTE

Les zones de piémonts de l'arrière-pays provençal

Les territoires de l'arrière-pays provençal sont structurés autour de massifs centraux souvent emblématiques, protégés de manière réglementaire (Alpilles, Ventoux, Sainte-Victoire, Luberon, Sainte-Baume, ...) et entourés de zones de piémonts agricoles et péri-urbains. Ces secteurs de piémonts, caractérisés par une mosaïque de milieux naturels, agricoles et péri-urbains, constituent de véritables zones-tampons entre massifs semi-naturels et espaces urbanisés. Ces secteurs sont aujourd'hui menacés par l'urbanisation, l'artificialisation d'espaces agricoles et naturels et la fragmentation des milieux par les infrastructures linéaires.



Orientation stratégique 3
> Actions 16, 17, 18



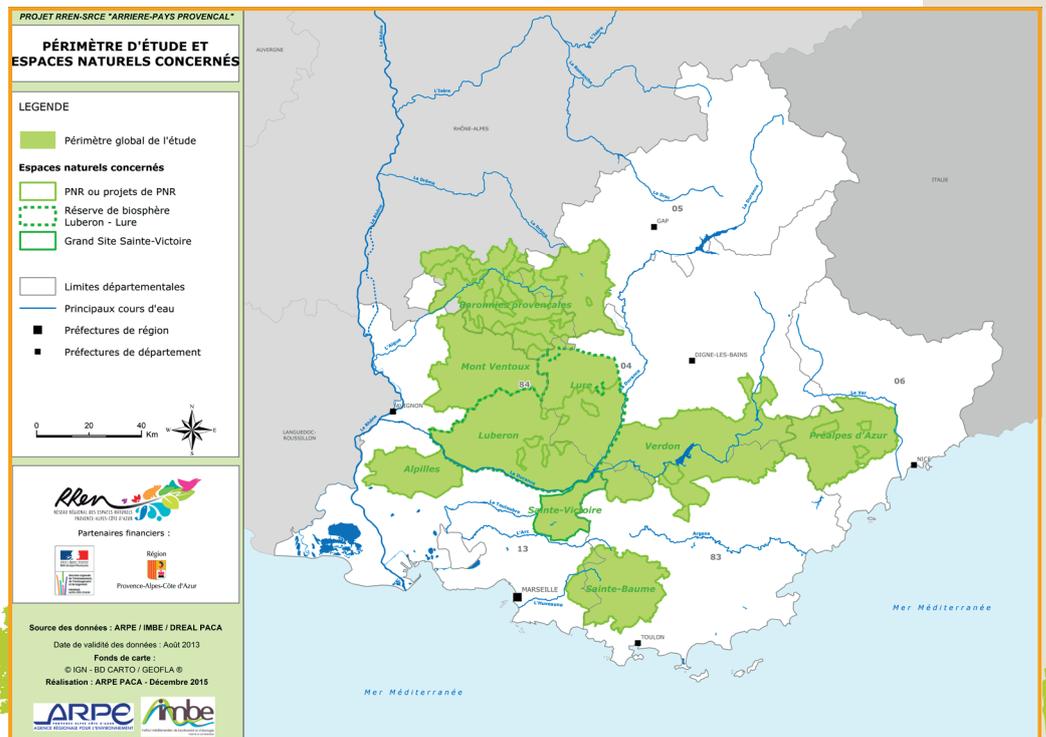
FICHE n° 1



ÉCHELLE DE MISE EN ŒUVRE

UN GROUPE-PROJET DANS LE CADRE DU RÉSEAU RÉGIONAL DES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS [RREN PACA]

Un travail collectif et collaboratif entre 8 gestionnaires d'espaces naturels, un laboratoire de recherche, un animateur et deux partenaires financiers, a été mené en 2014-2015 dans le cadre du RREN¹ pour approfondir la question de la mise en œuvre du SRCE sur les secteurs de piémonts de l'arrière-pays provençal. Le groupe-projet s'est attaché à définir les enjeux communs de ces territoires, dans l'objectif de développer une méthode d'analyse des continuités écologiques fine et adaptée.



Réalisation :



Avec le soutien de :



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



CE QUE DIT LE SRCE À PROPOS DE L'ARRIÈRE-PAYS PROVENÇAL

Le Plan d'action stratégique du SRCE identifie l'arrière-pays provençal, incluant les zones de piémonts, comme l'un des 5 secteurs à enjeux de connectivité spécifique à l'échelle régionale.

"Ce secteur est dominé par des espaces naturels [...] à naturalité importante et encore fonctionnels. La pression majeure est localisée autour de la vallée de la Durance [...]. **Les zones de piémonts, à l'interface entre les massifs et les plaines alluviales, constituent globalement des secteurs à enjeu de connectivité vu leur importance écologique et la pression foncière qui pèse sur eux.** Comme pour les espaces arrière-littoraux, cette pression foncière remonte depuis le littoral jusqu'aux piémonts par les grandes vallées et le long des axes de communication. L'arrière-pays est par ailleurs affecté par le retrait d'une agriculture extensive garante du maintien de l'ouverture des milieux. Dans ce contexte, les pelouses et garrigues se ferment et laissent progressivement la place aux habitats pré-forestiers et sont souvent réduites à de faibles surfaces et isolées.

Globalement, en dehors d'un axe durancien plus intensivement soumis aux aménagements, cette zone est marquée par le cumul des petites pressions [...]"

ENJEUX COMMUNS AUX TERRITOIRES DE PIÉMONT DE L'ARRIÈRE-PAYS PROVENÇAL

LA FRAGMENTATION DES HABITATS, UNE CAUSE MAJEURE D'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ

Le constat

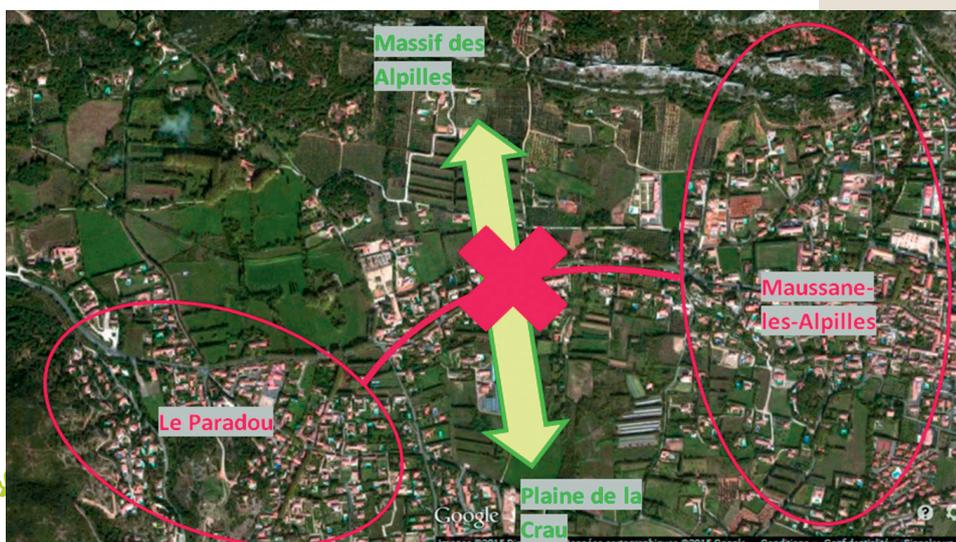
Comme sur l'ensemble du territoire régional, il est utile de rappeler que la fragmentation des habitats naturels liée aux changements d'occupation du sol est considérée comme la première cause d'érosion de la biodiversité.

Le risque

Dans l'arrière-pays provençal, on observe ainsi des phénomènes de **conurbation**, certains villages tendant à être reliés par une urbanisation continue. Ces conurbations constituent de **véritables barrières aux flux écologiques**, comme dans l'illustration ci-dessous entre le Massif des Alpilles et la Plaine de la Crau.

Des pistes de réponses

Il s'agit de limiter l'étalement urbain, promouvoir des formes urbaines moins consommatrices d'espaces, définir des limites à l'extension urbaine en inscrivant dans les documents d'urbanisme de véritables coupures d'urbanisation préservant les espaces agricoles et naturels.



LA VALLÉE DE LA DURANCE : UN CUMUL D'ENJEUX ET DE PRESSIONS

Le constat

La Durance, élément structurant du paysage régional, représente dans son sens longitudinal un axe de migration majeur depuis les Alpes jusqu'à la mer en passant par le Rhône. Elle est également perméable de manière transversale pour certaines espèces, par la nature de son lit en tresse et par la présence de zones humides et d'ensembles de milieux rivulaires au niveau des confluences.

Un certain nombre de massifs de l'arrière-pays provençal se trouvent séparés les uns des autres par la vallée de la Durance : Alpilles et Luberon ou encore Verdon, Luberon et Concors. Il est nécessaire de préserver une solidarité écologique inter-massifs et entre la Durance et les massifs.

Le risque

La continuité et l'espace fonctionnel de la Durance sont largement dégradés par un cumul d'infrastructures linéaires (autoroutes, canaux, lignes TGV, lignes THT, etc.), par une agriculture intensive venant rogner la ripisylve et par le développement de zones d'activités dans le lit majeur. À ces constats viennent s'ajouter de nombreux projets d'aménagement (énergie renouvelable, zones commerciales, etc.) intéressant des secteurs jusque-là épargnés.

Des pistes de réponses

L'Action 10 (prioritaire) du Plan d'action stratégique du SRCE PACA identifie, sur la vallée de la Durance, 4 secteurs prioritaires pour l'amélioration des continuités écologiques. Ces secteurs complexes nécessitent d'être traités de manière coordonnée et multi-thématique en impliquant les différents acteurs intervenant sur l'aménagement du territoire, les espaces naturels, les milieux aquatiques ou les infrastructures linéaires.

LE RÔLE DES ESPACES AGRICOLES POUR LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Le constat

Le SRCE reconnaît que les espaces agricoles peuvent, lorsque la qualité de la mosaïque paysagère et la présence d'éléments semi-naturels le permettent, contribuer à assurer les continuités écologiques.

Sur l'arrière-pays provençal, **les espaces agricoles des piémonts revêtent une importance particulière pour la fonctionnalité des massifs semi-naturels qu'ils entourent.** Un grand nombre d'espèces communes ou patrimoniales utilisent en effet les milieux agricoles et naturels des piémonts pour se nourrir, se reproduire ou se déplacer. On parle de **complémentarité entre massifs et piémonts.**

Le risque

Les milieux agricoles de l'arrière-pays sont les premiers visés par l'étalement urbain, en particulier lorsque l'activité agricole est fragilisée.

Des pistes de réponses

Il s'agit donc, sur ces espaces, d'assurer la préservation du foncier agricole, mais aussi de garantir une activité viable à long terme, associée à des pratiques agricoles vertueuses, en mobilisant des outils :

- du code de l'urbanisme (zonages indicés du PLU, OAP thématiques, emplacements réservés, ...)
- de protection foncière (Zone agricole protégée, PAEN² voire Espaces naturels sensibles des Départements)
- de contractualisation (Chartes de Parcs naturels régionaux, mesures agri-environnementales et climatiques, baux ruraux environnementaux, ...)



Photographie : A. Hennequin



LE RÔLE DES MASSIFS INTERSTITIELS POUR LA FONCTIONNALITÉ ÉCOLOGIQUE DES MASSIFS PROTÉGÉS

Le constat

Sur les territoires de piémonts constituant l'interface entre les différents massifs naturels, la mosaïque de milieux agricoles et naturels peut avoir un rôle primordial pour maintenir la capacité des espèces à se déplacer d'un massif à l'autre. On peut citer l'exemple des petits massifs forestiers de la Trévaresse et de la Chaîne des Côtes, situés entre massif du Concors-Sainte-Victoire et massif des Alpilles et supposés maintenir un lien pour les espèces forestières entre ces deux espaces naturels protégés.

Le risque

La fragmentation par l'artificialisation et la consommation des milieux naturels des piémonts peut causer à terme un isolement des massifs protégés et ainsi provoquer une diminution de la biodiversité au sein des espaces naturels.

Des pistes de réponses

Le défi pour les gestionnaires d'espaces naturels protégés est de mieux appréhender la place de leurs territoires par rapport aux zones périphériques des massifs et aux liaisons écologiques inter-massifs. Ce regard extérieur au territoire nécessite pour les gestionnaires de prendre en compte les dynamiques extérieures à leur périmètre de compétence.

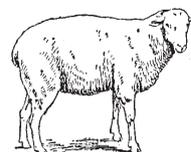
PASTORALISME ET BIODIVERSITÉ : DES ENJEUX CONVERGENTS

Le constat

Le pastoralisme, activité ancestrale extensive, assure une complémentarité entre activité économique et objectifs de conservation écologique en favorisant le maintien de milieux ouverts riches en biodiversité et en ayant une action coupe-feu sur des territoires soumis à un aléa fort.

Le risque

Sur certains territoires gérés, le maintien de l'activité pastorale peut être difficile en raison de la proximité avec les zones urbanisées (vandalisme) ou encore à cause des risques de prédation par le loup. Ceci entraîne une disparition des milieux ouverts, qui se trouvent déjà fragmentés et en régression à l'échelle régionale.



¹ Réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels protégés de Provence-Alpes-Côte d'Azur

² Périmètre de protection et mise en valeur des espaces naturels et agricoles péri-urbains

EN SAVOIR +



- Guide méthodologique "Analyse des continuités écologiques. Le cas des piémonts agricoles de l'arrière-pays provençal" www.arpe-paca.org > Nos publications > Biodiversité et espaces naturels > Analyse des continuités écologiques : le cas des piémonts agricoles de l'arrière-pays provençal
- www.observatoire-biodiversite-paca.org > SRCE

RÉDACTION & RELECTURE

Agnès HENNEQUIN - Unité Biodiversité et espaces naturels / Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement Provence-Alpes-Côte d'Azur [ARPE PACA]

Frédérique GERBEAUD-MAULIN - DREAL PACA
Céline HAYOT - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Réalisation ARPE PACA - Unité Information et Communication
Décembre 2016

Réalisation :



Avec le soutien de :



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Fai avans !

